PAS DE RECOURS AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Posted on January 30, 2012 by Keghart

Category: Opinions

Les Associations Armeniennes de France, 28 Janvier 2012

> ***TOUTES LES ASSOCIATIONS ARMENIENNES DE FRANCE UNIES***
> ***aux Sénateurs, députés, ne rajoutez pas l'insulte à votre opposition***
> ***Pas de recours au Conseil constitutionnel***

TOUTES LES ASSOCIATIONS DE FRANCE appellent solennellement les Sénateurs et les Députés qui seraient tentés par un recours au Conseil constitutionnel après le vote de la loi sanctionnant le négationnisme, à renoncer à cette surenchère procédurière.

Les Associations Armeniennes de France, 28 Janvier 2012

> ***TOUTES LES ASSOCIATIONS ARMENIENNES DE FRANCE UNIES***
> ***aux Sénateurs, députés, ne rajoutez pas l'insulte à votre opposition***
> ***Pas de recours au Conseil constitutionnel***

TOUTES LES ASSOCIATIONS DE FRANCE appellent solennellement les Sénateurs et les Députés qui seraient tentés par un recours au Conseil constitutionnel après le vote de la loi sanctionnant le négationnisme, à renoncer à cette surenchère procédurière.

La représentation nationale s'est prononcée, dans un vote hautement symbolique du point de vue des droits de l'homme et du respect de la dignité humaine.
Après presque cent ans de déni de justice, enfin la mémoire des victimes du génocide de 1915 est appelée à être pleinement respectée dans notre République.

Chercher à renverser cette décision à la faveur d'un troisième round, ne relève plus du débat d'idée raisonnable ou de l'opposition démocratique, mais d'une obstination qui confine à l'insulte et à la provocation pour la mémoire de ces morts qui n'ont que la conscience humaine pour seule sépulture.

Nous réaffirmons que la loi de la République symbolise la souveraineté de notre Etat, la France, qui ne peut agir sous la pression de puissances extérieures.

A cet effet, nous dénonçons les dernières manoeuvres de la Turquie, dont l'ambassadeur en France a envoyé une lettre, que nous nous sommes procurée, à tous les sénateurs qui ont voté contre la loi.

Ankara exerce ce type de pression insupportable sur nos institutions, notre Etat et nos élus et les appelle ouvertement "à bloquer la loi" pour "contribuer à la sauvegarde des relations franco-turques".

Messieurs les élus, ne vous engagez pas dans une action irresponsable qui ne fera qu'attiser les blessures, jeter de l'huile sur le feu et encourager les pires instincts lies au négationnisme.